

Formation à distance des Accompagnateurs en établissement de stage FOAD sur plateforme Moodle

Au cours de leur formation les candidats au CQP doivent effectuer une mise en pratique dans un établissement de stage. A cette occasion, ils sont accompagnés et évalués par un salarié de l'établissement.

***L'accompagnateur en établissement de stage** est un personnel de vie scolaire ayant une formation initiale de niveau licence et/ou ayant suivi une formation qualifiante et/ ou possédant une réelle expérience. Il devra pouvoir accompagner un stagiaire d'Éducateur de vie scolaire (EVS) et/ou Coordinateur de vie scolaire (CVS). Il assurera une partie de l'évaluation du stagiaire en vue de l'obtention du CQP.*

Il s'engage à suivre le cursus de formation pour devenir accompagnateur et éventuellement membre du jury de certification. »

Public

Tout public en situation d'accompagner des candidats au CQP des éducateurs de vie scolaire ou de coordinateurs de vie scolaire en établissement de stage, chef d'établissement, cadre, personnel de vie scolaire ayant une formation initiale de niveau licence et/ou ayant suivi une formation qualifiante et/ ou possédant une réelle expérience.

Objectifs généraux de la formation

- Comprendre l'organisation et les enjeux du dispositif CQP EVS et CVS et les formes de l'évaluation
- Assurer un accueil et une intégration rassurante du stagiaire
- Développer un accompagnement adapté et une organisation du stage cohérente
- Se situer dans la posture d'accompagnateur et d'évaluateur
- Savoir utiliser et/ou construire les outils d'évaluation nécessaires
- Conduire un entretien bilan

Compétences visées

- Disposer des informations nécessaires et précises relatives au dispositif CQP et aux modalités d'évaluation
- Capacité à accueillir un éducateur ou un coordinateur de vie scolaire, candidat au CQP, à l'accompagner dans sa situation de stage.
- Construire un parcours de stage adapté et facilitant
- Conduire des entretiens d'accueil et de fin de parcours qui permettent aux stagiaires de se situer
- Evaluer dans le cadre des CQP d'éducateur ou de coordinateur de vie scolaire

Formateur

Jean Pierre BAUD

Formateur-consultant - Responsable du pôle éducation - Coordinateur de la formation de préparation au CQP EVS, ancien chef d'établissement, professeur certifié de philosophie.

Coût et financement de la formation

210 € TTC pour l'ensemble de la formation

Prise en charge : OPCALIA Département Enseignement Privé

2

Le dispositif

La formation se déroule en distanciel sur la plateforme de e-learning de l'IFD

<http://e-learning.ifd-formation.org/>

L'inscription au cours : [Formation des Accompagnateurs CQP des EVS et CVS](#) suppose tout d'abord l'ouverture d'un compte personnel sur la plateforme puis la demande d'un code au responsable de la formation par mail à l'adresse suivante: jp.baud@ifd-formation.org qui permet l'accès au cours.

Contenu de la formation

Présentation du dispositif général CQP des Educateurs de Vie Scolaire et étude des dispositifs d'évaluation. La place et le rôle des "accompagnateurs" dans le dispositif

Principes d'organisation de la semaine de stage.

L'accueil du stagiaire et son intégration dans l'établissement

Adopter ou construire un tableau de bord de l'accueil du stagiaire (préparation de l'accueil en amont, accueil le premier jour, entretien préalable, visite de l'établissement et présentation du stagiaire, programme de travail, etc.)

Renforcer le lien avec l'organisme de formation.

Accompagner un stagiaire : méthode, posture et valeurs implicites et explicites. Sécuriser le stagiaire Conduire les apprentissages souhaités. Les formuler, les transmettre, les évaluer.

Evaluer

S'approprier les outils existants
 Construire des grilles d'observation
 Les obligations liées à la démarche CQP

Conduite des entretiens bilan : méthodologie de l'entretien et aspects pratiques.

Sa mise en œuvre sur la plateforme est structurée en 8 étapes

Etape 1 Découverte du CQP EVS et CVS
 Etape 2 : La place et le rôle de l'accompagnateur
 Etape 3 : Principes d'organisation d'une semaine de stage
 Etape 4 : L'accueil du stagiaire dans l'établissement
 Etape 5 : Accompagner les stagiaires pendant le stage
 Etape 6 : Evaluer
 Etape 7 : Conduire des entretiens
 Etape 8 : Après la formation

Le cours comporte aussi

- Des actualités
- Le rappel du dispositif de formation des accompagnateurs
- Des documents et liens utiles
- Les conditions d'obtention de l'attestation de suivi avec succès
- Des forums

Des activités d'application sont proposées aux accompagnateurs. Les travaux sont déposés sur la plateforme et évalués par le formateur
 Les accompagnateurs sont invités à enrichir la plateforme dans un esprit collaboratif.

Un accompagnement par téléphone ou par Skype ou Facetime permet de répondre aux aspects plus particuliers de la formation.

Nature des travaux demandés aux stagiaires et temps nécessaire pour les réaliser

Pour obtenir l'attestation de réussite il est demandé aux stagiaires "accompagnateurs"

- De s'approprier les documents et diaporama ou séquence vidéos de chaque étape - durée 1h30min maximum par étape, soit 12h
- de répondre à un QCM sur le dispositif CQP - plusieurs tentatives sont possibles 20 min environ
- de construire un planning de la semaine de stage en suivant les conseils méthodologiques et pédagogiques de la formation en justifiant ses choix 120 min
- de réaliser une fiche personnalisée d'entretien d'accueil : 30 min
- de construire une grille d'évaluation interne : 30 min
- de remplir le questionnaire d'évaluation de la formation : 10 min

Soit un total de 15 heures 30 minutes

Les travaux peuvent être déposés sur la plateforme dans la limite de 64 MO ou être envoyés au coordinateur de la formation par mail

Une évaluation est transmise régulièrement au stagiaire par le formateur.

4

Modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation ouverte à distance

La plateforme Moodle permet de suivre chaque stagiaire, de vérifier le nombre et la durée de ses accès au cours, de recevoir des travaux à hauteur maximum de 64 MO

La fonction "rapport d'activité" en particulier **rapport complet** permet de voir quels documents ont été consultés, quelle séquence a été ouverte, etc. pour chaque candidat individuellement.

Cette fonction est réservée à l'administrateur et professeur de chaque cours.

Les conditions d'évaluation sont fixées et clairement indiquées sur la plateforme.

Le suivi et le contrôle de l'assiduité se fera à partir de la fonction "rapport d'activité" de la plateforme Moodle pour chaque candidat.

Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique, mis à disposition du stagiaire

Le suivi et l'assistance pédagogique de la plateforme sont assurés par Jean-Pierre BAUD, responsable du pôle éducation à l'IFD, coordinateur des formations de préparation aux CQP des éducateurs de vie scolaire et de coordinateurs de vie scolaire, professeur certifié de philosophie, ancien chef d'établissement.

Il est à disposition des stagiaires par mail : jp.baud@ifd-formation.org

Il peut être joint par téléphone au 06 89 55 27 57 et par Skype ou Facetime sur demande

Il assure aussi l'assistance technique des problèmes courants : inscription sur la plateforme, conseils d'accès, code d'accès, dépôt des travaux, etc.

Les réponses aux questions des stagiaires sont assurées dans les 72 heures.

Un forum "**Questions et problèmes rencontrés**" est proposé sur la plateforme pour permettre un échange entre les accompagnateurs et avec le formateur.

5

L'assistance technique est assurée par Maurice DUTRUEL, directeur de l'IFD, responsable du pôle numérique, ancien chef d'établissement. Il est à disposition des stagiaires par mail : m.dutrueil@ifd-formation.org

Il assure le bon fonctionnement du site IFD et de la plateforme Moodle

L'assistance administrative est assurée par Laure BAILLET, responsable du pôle administratif de l'IFD chargé des formalités d'inscription à la formation et de la transmission des informations au responsable pédagogique l.baillet@ifd-formation.org aux heures d'ouverture de nos services.